



1 MOT DU MAIRE

2 à 9 VIE COMMUNALE

10 - 11 BUDGET

12 - 13 TRAVAUX COMMUNAUX

14 - 15 ECOLE COMMUNALE

16 à 18 VIE ÉCONOMIQUE

18 - 19 ANIMATION COMMUNALE

20 à 24 ASSOCIATIONS

- Amicale Laïque
- Théâtre des 3 Roues et Enfants
- Gym-Zumba
- Comité des fêtes
- Biozat Tennis de table
- Anciens combattants
- Société de chasse
- West Dance Story
- Club du 3^{ème} âge
- 2 associations encore méconnues

25 ST-POURÇAIN SIOULE LIMAGNE

25 ETAT CIVIL 2017

Vendredi 21 juillet

Vendredis en musique - Concert Impromptu à l'église (20h00)
Communauté de Communes

Samedi 26 et Dimanche 27 août

Fête patronale

- Moules-Frites
- 3^{ème} Fête de l'artisanat et diverses animations

Comité des fêtes

Municipalité et Associations de la commune

Samedi 7 octobre

Soirée chorale (Chantelle et Aigueperse) à l'église
Municipalité / CCAS

Dimanche 15 octobre

Loto au profit de l'arbre de Noël de l'école
Comité des fêtes

Dimanche 5 novembre

Théâtre des 3 Roues
Club du 3^{ème} âge

Samedi 25 novembre

Concours de Belote
Club du 3^{ème} âge

Samedi 2 décembre

Téléthon (tripe)
Municipalité & Bénévoles Téléthon

Vendredi 15 décembre

3^{ème} marché de Noël et arbre de Noël pour les enfants de l'école
Municipalité / Ecole & Comité des Fêtes

.....

Responsable de la publication : Maire de Biozat - **Conception et impression** : ebCréa - **Photos** : associations et mairie de biozat, M. Lévêque, ebCréa - **Contact Mairie de Biozat** : tél. 04 70 56 54 97 - fax. 04 70 56 53 70 mairie.biozat@orange.fr www.commune-biozat.fr - **Horaires d'ouverture** : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 17h et samedi de 9h à 12h - **Permanence M^{me} le Maire et 1^{er} adjoint** : samedi matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous - **Bibliothèque municipale** : heures d'ouverture de la mairie et mercredi 14h - 16h (*fonds renouvelé 3 fois/an*)

.....



"Une commune meurtrie"

L'année 2017 avait débuté autour de nombreuses festivités : en janvier avec les vœux du maire, puis février a vu les journées Portes Ouvertes et l'inauguration officielle de notre cuisine scolaire ainsi que le départ en retraite de Guy Vigouroux, dignement fêté. Ensuite, en mars, les séances de théâtre des enfants sont venues réjouir les familles.

Qui aurait pu penser qu'un mois plus tard, nous connaîtrions l'horreur ? Le jeudi 20 avril, un irresponsable est venu faucher la vie de trois jeunes personnes de notre commune : Alice, Angèle et Séverine et blesser gravement Alexia. Deux familles endeuillées et marquées à jamais. Toute une commune solidaire qui se recueille et qui pleure. Bien sûr, la vie reprend inéluctablement son cours mais la page est difficile à tourner. Nous renouvelons notre sympathie et notre soutien à Julien et Ludovic et à leurs familles. Alexia commence à revenir à Biozat pour la joie des siens et de ses copains d'école. Nous en sommes très heureux.

Quels projets sont prévus par la municipalité cette année ?

La réfection de l'ensemble des trottoirs existants de part et d'autre de la grande rue ainsi que l'aménagement paysager de la cour de l'école maternelle constitueront les investissements les plus importants. Ces travaux commenceront début juillet et se poursuivront jusqu'à l'automne. Des travaux de rénovation devraient également être entrepris à la mairie (plafonds 1^{er} étage et cage d'escalier) et à la salle préfabriquée (reprise peintures intérieures et pose d'un revêtement de sol). En matière d'assainissement, des travaux d'amélioration du réseau traversant une partie du bourg sont prévus.

Les efforts de fleurissement du village sont maintenus. Cependant, l'abandon du désherbage chimique n'est pas sans nous créer de soucis d'entretien de la commune. Il serait souhaitable que chaque riverain apporte sa contribution en entretenant son devant de propriété. Je les en remercie par avance.

Les taux d'imposition des taxes locales directes sont reconduits à leur valeur actuelle. La taxe d'assainissement, pour sa part, connaîtra une progression raisonnable mais régulière jusqu'en 2020. En effet, en regard des investissements réalisés ces dernières années, notre budget assainissement s'équilibre aujourd'hui avec une subvention du budget commune. A partir de 2020, la compétence Eau et Assainissement devrait être transférée à la Communauté de Communes (dans le cadre de la loi NOTRe). Un tarif unique sera appliqué à l'ensemble des communes mais la hausse sera échelonnée sur plusieurs années. Si nous ne voulons pas être doublement pénalisés (hausse du tarif côté contribuable et compensation du déséquilibre budgétaire par la commune), nous nous devons de tendre vers l'équilibre de notre budget assainissement autant que faire se peut.

La nouvelle communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne est maintenant en place depuis le début de l'année et construit son projet de territoire. Je siège désormais à l'exécutif et suis en charge de la mobilité et des transports. Un nouveau service de transport à la demande, au service de tous, vous sera proposé dès cet automne (probablement début octobre). Nous vous tiendrons informés de sa mise en place.

Cet été, plusieurs festivités animeront notre commune : Brocante le 2 juillet, Vendredis en musique le 21 juillet et enfin Fête patronale les 26 et 27 août. Le dimanche se déroulera autour d'un marché artisanal et de diverses animations avec l'appui des associations de la commune que je félicite pour leur dynamisme. Vous retrouverez chacune d'elles au sein de ce bulletin.

Bon été à tous et bonne lecture !

Noëlle Seguin

Portes Ouvertes puis Inauguration de la nouvelle cuisine scolaire

Le 4 février dernier, une centaine de Biozatois sont venus découvrir les locaux flambants neufs, mis en service en septembre dernier. Guidés par Béatrice et Alice, nos deux employées de la cantine ainsi que par des élus, les visiteurs ont été impressionnés par la qualité des équipements de la cuisine (cf bulletin de décembre pour description détaillée).

Le réfectoire, totalement remodelé, a rendu admiratifs ceux qui avaient fréquenté l'école voilà bien longtemps. Occasion de se rappeler des souvenirs de jeunesse... Une grande satisfaction exprimée également par les parents d'avoir fait le choix d'un service de proximité et de qualité pour leurs enfants.

Le 11 février, nous avons procédé à l'inauguration officielle de ces mêmes locaux en présence de M^{me} le Sous-Préfet, M. le Président Dériot du Conseil Départemental, M. le Député Charasse, M. le Maire Honoraire de Biozat, les maires des communes voisines, élus et anciens élus, employés et anciens employés de la commune.

Occasion pour M^{me} le Maire de retracer toute l'histoire de l'école de Biozat, depuis ces débuts à ce jour, avec ses nombreux soubresauts. Occasion également de remercier et féliciter le personnel pour une bonne et rapide prise en main de ce bel outil et son engagement pour une qualité de service.



Coup de vent à Martinges

Ce même 4 février, plusieurs arbres ont eu à souffrir d'une tempête brève mais conséquente.

Ci-contre, arbres déracinés au Bois Garrot.





Equipe recomposée à la cantine

Suite à la disparition tragique d'Alice, nous avons dû malheureusement combler son absence dès la rentrée des vacances de printemps.

Virginie AMAT, résidant à Biozat, a bien voulu accepter cette mission difficile et nous l'en remercions.

Alice avait rejoint l'équipe municipale en septembre 2014 en contrat d'aide à l'emploi, pendant 2 ans puis en CDD depuis la rentrée 2016. Son sourire et son dynamisme nous manquent.



Guy prend sa retraite

Après 29 ans de bons et loyaux services, à l'entretien de la commune, Guy Vigouroux a décidé de prendre sa retraite.

Guy était entré au service de la commune par un programme d'insertion locale en mars 1988. Un an plus tard, il était embauché définitivement comme agent d'entretien.

Pendant 28 ans, avec Michou tout d'abord, jusqu'en 2006, puis avec Didier jusqu'à cette année, Guy va connaître sur le bout des doigts tous les recoins de notre commune. Alliant discrétion à capacité d'écoute et d'observation, il a su faire face à la tâche. Travail parfois ingrat, dans le froid et les pieds dans l'eau, des centaines de tonnes de sable et divers cailloux remués, épandus et quelques centaines de mètres de busage réalisées !

Guy a également apporté un soutien régulier à l'école et à la cantine sans oublier les salles communales dont il a géré les réservations et le chauffage, adapté à chaque utilisateur. Pas de jour férié, ni de week-end, si l'on avait besoin de chauffage. De même, lors d'épisodes neigeux où le chasse-neige était mis en œuvre bien avant que les Biozatois ne se lèvent et partent au travail ! Le cimetière était la véritable fierté de Guy. Périmètre toujours impeccable et encore plus à la Toussaint, où toutes les allées étaient minutieusement ratisées.



Le 18 février dernier, les Biozatois sont venus nombreux lui rendre hommage. Guy a reçu de beaux cadeaux, sans oublier une collection de bobs (son couvre-chef préféré) qui devraient l'aider à affronter l'été durant plusieurs années... Employés, élus et anciens élus se sont rassemblés autour de lui pour la photo d'au revoir. Il s'est vu aussi remettre un diplôme de la retraite par Daniel Guétaud, maire honoraire, avec lequel il avait œuvré de nombreuses années.



Nous renouvelons tous nos vœux de bonne retraite à Guy !



Ambroisie : réunion d'information



Le 10 février, une trentaine de participants Biozatois (employés municipaux, élus, agriculteurs, particuliers) et de plusieurs communes voisines (Effiat, Escurolles, Charmes, Jenzat, St-Priest d'Andelot) ont assisté à la réunion, très documentée, organisée par la Fredon (organisme public à vocation sanitaire) avec l'intervention de M^{me} Pascale Tarrade.

Rappelons que la lutte contre l'ambroisie est obligatoire et décrétée par Arrêté préfectoral. Il faut tout d'abord apprendre à reconnaître la plante : elle ne dégage aucune odeur quand on froisse les feuilles (contrairement à l'armoise) et ses feuilles sont très découpées et du même vert sur les 2 faces. La tige est velue et veinée de rouge lorsqu'elle devient adulte. Le port des hampes florales est en candélabre.

Les fleurs sont en forme de coupelles renversées, de couleur jaunâtre-verdâtre (cf bulletin n°28). L'ambroisie est une plante allergène qui s'adapte partout, se contente de peu pour pousser et est très difficile à maîtriser :

- Dans les champs, le désherbage est possible mais efficace seulement du stade plantule au stade 4 feuilles.
- Sur le bord des routes : un fauchage régulier au moins à 10 cm de haut est recommandé pour ne pas trop stimuler la plante.
- Alerte sur les zones de nourriture des oiseaux (graines d'ambroisie mélangées aux graines de tournesol).



Il faut surtout l'empêcher de fleurir car elle se reproduit par graines. Celles-ci peuvent rester dormantes de nombreuses années mais germer dès qu'elles se retrouvent dans de la terre retournée (travaux publics, construction maisons...). Si les plantes sont clairsemées, l'arrachage est conseillé (mais faut-il encore que cela soit possible).

Retrouvez toutes les infos sur les sites web :

www.fredon-auvergne.fr

www.ambroisie.info.fr



Incivilités à répétition

Nos communes connaissent des sujets récurrents que l'on aimerait pourtant voir disparaître. De multiples incivilités sont régulièrement commises et nous le regrettons : divagation de chien (rappelons que c'est strictement interdit) qui a tué des volailles à plusieurs reprises, des poules en liberté qui détruisent le jardin du voisin.

Citons encore le dépôt d'objets divers sur un lieu réservé aux déchets verts ou encore le brûlage en tout genre qui incommodent les voisins. Les bruits intempestifs au-delà du raisonnable figurent aussi au programme. Enfin, le vol des jardinières semble être à la mode sur notre commune, cette année !

Bref, la liste est longue et lassante. Quelques photos édifiantes seront peut-être dissuasives !



Dépôt déchets verts

La commune autorise les Biozatois à déposer **uniquement leurs déchets verts** sur un terrain communal. Il est conseillé d'isoler gazon et feuilles des autres déchets.

Rappelons aussi que ce véritable service proposé strictement aux Biozatois pourrait être remis en cause du fait, là encore, du non respect des règles.

Nous nous retrouvons avec des souches énormes voire un arbre entier ! et non pas avec de simples coupes de haies. Inadmissible et irrespectueux ! Sans parler des professionnels des communes voisines qui détournent leurs déchets sur Biozat plutôt que de les livrer à la déchetterie.

Nous en appelons à la civilité de chacun et vous invitons à nous signaler en mairie tout contrevenant.



De nouvelles tables à la salle préfa

Une vingtaine de tables rangées sur un chariot sont désormais disponibles à la salle préfa et peuvent être utilisées par les occupants de la salle. Merci d'en prendre soin !



La bibliothèque connaît une belle fréquentation

Un an déjà que la bibliothèque est ouverte le mercredi. Elle connaît aujourd'hui un beau succès, avec 45 jours d'accueil (sans compter les autres jours de la semaine), 116 visites et 167 livres empruntés.

Grand merci à Aline qui a su redynamiser ce service.

Signalons que la bibliothèque sera fermée les mercredis du mois d'août (réouverture le 30/08) mais elle reste bien sûr accessible aux jours et heures d'ouverture de la mairie.



Fleurissement de la commune et Concours Communal des maisons fleuries

Bénévoles et élus de la commune ont profité du beau temps, mi-mai, pour désherber et planter quelques fleurs dans la commune. Un rosier supplémentaire a été planté aux pieds de l'église, ainsi que quelques lavandes.

Plusieurs rosiers ont également été remplacés au carrefour de la rue de la Grande Fontaine et de la Grande Rue. Jardinières et suspensions de géraniums sont venues embellir les abords des anciens lavoirs et de la grange. Certaines très éphémères... puisque trois d'entre elles ont été volées le 22 juin dernier. Des suspensions sont également en place à Martinges et aux Cluzeaux.



Comme chaque année, la municipalité remercie chaleureusement les riverains qui veulent bien arroser ces diverses plantations, même si un arrosage régulier est également pratiqué par nos employés communaux.



La commune organise, comme pratiquement chaque année, son propre concours des maisons fleuries. Le jury composé de 5 personnes bénévoles a parcouru la commune le 27 juin dernier. Les lauréats retenus dans les différents quartiers seront récompensés lors d'une cérémonie à l'automne prochain.



L'année des taps se termine

Le 2^{ème} Marché de Noël fini, d'autres nouvelles activités se mettent en place pour la période 3 : jeux de société, correspondance entre écoles, danses africaines, badminton, percussion pour les petits, nouvelles créations.

Hip Hop avec Jessica



Cirque avec Jody



jeux collectifs avec Florence



Aire de jeux avec Anne





Zaboit, nouvel habitant de biozat

Verneuil en Bourbonnais, village de 300 âmes, membre de l'ancienne Communauté de Communes du Pays Saint-Pourcinois et relevant aujourd'hui de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne a invité les communes des territoires ayant rejoint le secteur de St-Pourçain, à s'associer à « sa balade des épouvantails » qui connaît, cette année, sa 19ème édition.

Biozat a accepté de relever le défi avec l'appui des petites mains des élèves de l'école, encadrés par Anne Delaval durant les activités périscolaires. Les intervenants des TAPS ont été enchantés de cette initiative et un épouvantail a donc vu le jour.

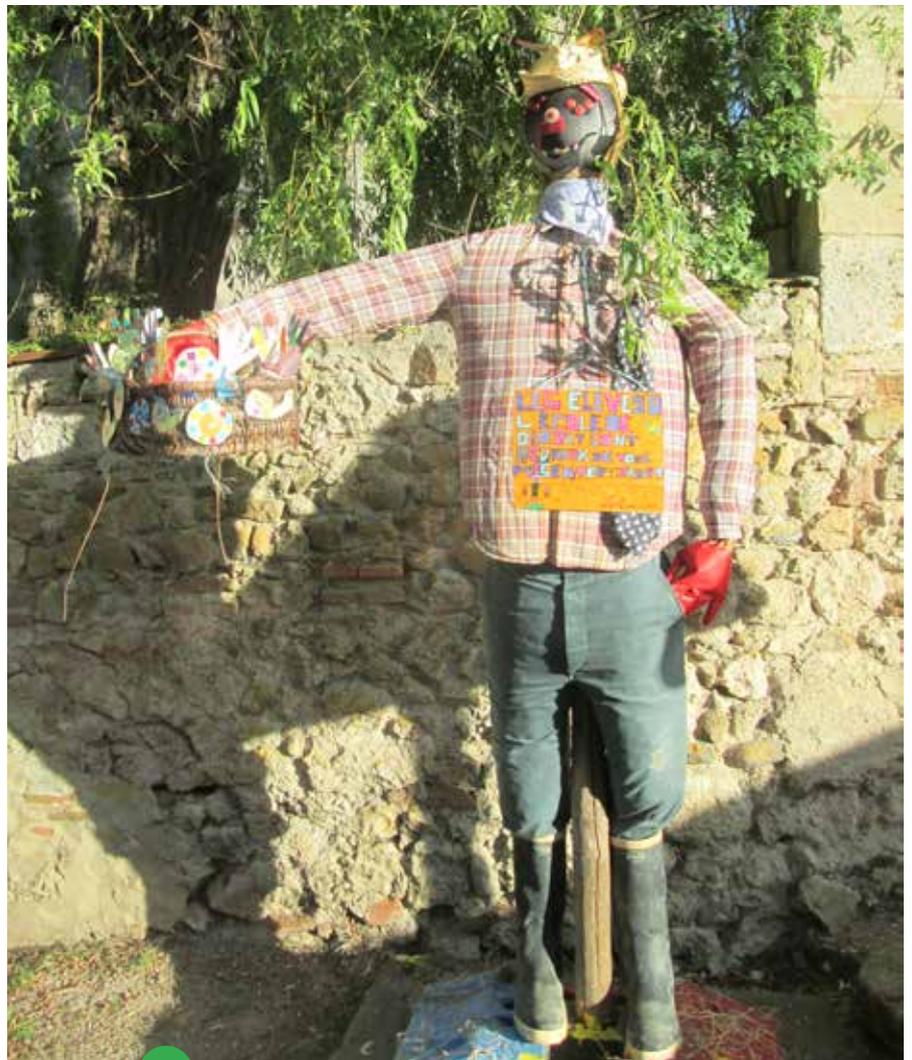
Aidés par un retraité bricoleur (qui n'est autre que le mari d'Anne...) pour créer le corps, les enfants de la classe de CE1/CE2 ont imaginé la tête avec un ballon pour lui donner vie et des boutons pour le visage, rempli son tronc avec du plastique, habillé le Monsieur, peint son socle, collé de la paille, et ont installé les accessoires.

Le panier a été réalisé par les petits de la maternelle et le magnifique chapeau décoré par les GS/CP.

Mais comment nommer ce nouveau personnage ? Plusieurs prénoms ont été évoqués.... Et si on inventait son prénom ?

Aussitôt dit aussitôt fait et avec les lettres de BIOZAT, c'est le prénom de ZABOIT qui a été choisi !

Un panneau de présentation imaginé par les CM1/CM2, est fièrement mis à son cou pour sa présentation au public qui va rejoindre, cet été, la balade des épouvantails, du 21 juin au 9 septembre. Soyez nombreux à aller faire un petit coucou à Zaboit et ses collègues à Verneuil !



Spectacle de fin d'année

Après les vacances de Pâques, tous les intervenants, dans le plus grand secret, ont mis en scène plusieurs activités artistiques pour le spectacle de fin d'année qui, une fois de plus, a remporté un vif succès avec une salle comble.



Les numéros variés, originaux, avec des costumes créés pour l'occasion ont été très applaudis. Un grand coup de chapeau aux élèves de CM1, CM2 qui ont eux-mêmes préparé leur numéro de cirque, leur maquillage et leur musique.





L'année des Taps s'est terminée par des jeux sportifs et un goûter partagé par les intervenants et les enfants de l'école.

Merci à toute l'équipe qui, grâce à son travail, a permis aux enfants de trouver leur place dans chaque activité et de s'épanouir.

Budget

Un budget 2017 essentiellement consacré aux travaux de réfection de l'ensemble des trottoirs dans la traversée du bourg. Quelques travaux d'amélioration de bâtiments communaux seront également réalisés. Cette année encore, nous avons fait le choix de ne pas appliquer d'augmentation à nos principales taxes même si la DGF (Dotation Générale Forfaitaire) a connu une nouvelle baisse de 9,4 K€ (soit une baisse cumulée de 30 K€ sur 4 ans) .

TAUX TAXES LOCALES	Taxe d'habitation*	11,36 %
	Foncier bâti	12,82 %
	Foncier non bâti	31,77 %

* Jusqu'en 2016, la commune était en fiscalité additionnelle : TH = 21,44 % incluant la part départementale depuis 2011. A compter du 1er janvier 2017 (fusion des 3 Com Com), passage obligatoire en FPU (fiscalité professionnelle unique) : la part départementale de la TH (10,08 % (1)) est désormais perçue par la Communauté de Communes et ensuite reversée à la commune à travers l'attribution de compensation.

La CFE (contribution foncière des entreprises) est également désormais perçue par la Com Com et reversée à la commune.

(1) Le nouveau taux TH proposé par la Com Com est de 11,64 % (à comparer aux 10,08 %). Le lissage se fera sur 12 ans.

Commune : la section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 642 976 €, et reste quasiment stable par rapport à l'exercice précédent.

BUDGET COMMUNE – FONCTIONNEMENT

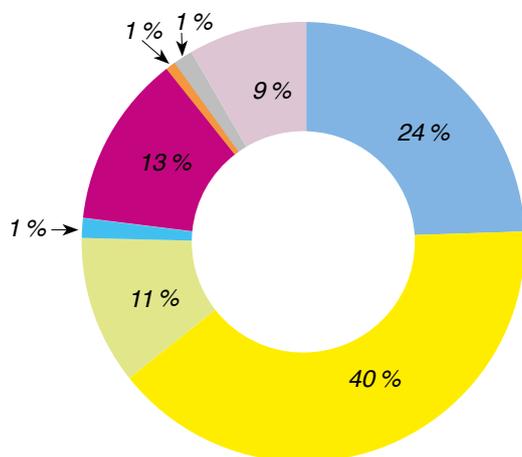
DEPENSES

Charges courantes	155 270 €
Salaires et charges patronales	260 060 €
Atténuation de produits (versement au FNGIR)*	69 511 €
Cotisations	81 558 €
Intérêts Emprunts	7 902 €
Subventions associations (1)	5 675 €
Dépenses imprévues	8 000 €
Virement section investissement	55 000 €
TOTAL	642 976 €

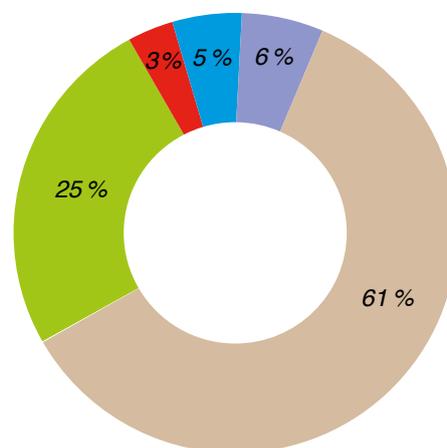
RECETTES

Produits des services (cantine, garderie, ...)	41 200 €
Impôts et Taxes	388 771 €
Dotations de l'Etat	161 313 €
Produits de gestion courante (loyers, charges)	20 500 €
Résultat reporté 2016	31 192 €
TOTAL	642 976 €

Répartition dépenses de fonctionnement 2017 (€)



Répartition Recettes de fonctionnement 2017 (€)



* FNGIR = Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources : Mécanisme de redistribution horizontale des ressources entièrement alimenté par les Collectivités locales depuis la réforme de la taxe professionnelle en 2011.

(1) Le CCAS est de nouveau financé par la commune à hauteur de 4,5 K€.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 354 095 € dont un tiers concerne les frais d'aménagement des trottoirs du bourg et de la cour de l'école maternelle et un autre tiers couvre le déficit d'investissement 2016.

Le remboursement des emprunts représente environ 18 % des dépenses d'investissement. Le reste est consacré à divers travaux d'amélioration de bâtiments et à l'acquisition de petit matériel dont un jeu supplémentaire pour les adolescents à l'aire de jeux.

BUDGET COMMUNE – INVESTISSEMENT

DEPENSES

Remboursement capital emprunts et prêt relais	67 595 €
Déficit investissement 2016	113 043 €
Travaux voirie (<i>trottoirs, cour école</i>)	141 500 €
Travaux bâtiments (<i>mairie, salle préfa</i>) et réseau (extension eau potable)	16 400 €
Acquisition petit matériel (<i>tables, jeu</i>)	15 557 €

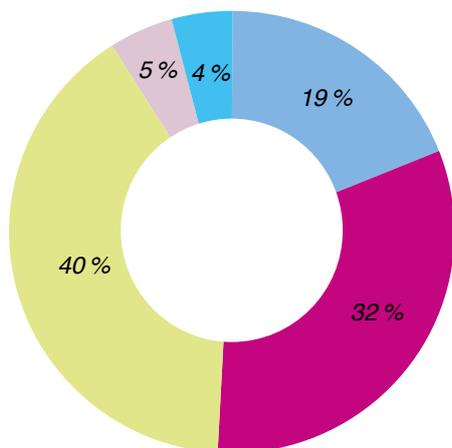
TOTAL 354 095 €

RECETTES

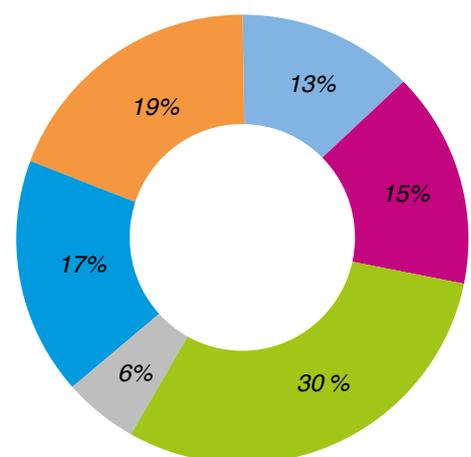
Affectation résultat 2016	44 844 €
Virement de la section de fonctionnement	55 000 €
Remboursement TVA et Taxe d'aménagement	106 010 €
Subvention DRAC pour travaux église	1 828 €
Aides parlementaires (<i>cour école, réfection trottoirs</i>)	13 000 €
Aide Conseil Régional (<i>réfection trottoirs</i>)	5 000 €
Emprunt (<i>trottoirs</i>)	60 000 €
Subventions amendes de police	214 €
Restes à réaliser	68 198 €

TOTAL 354 095 €

Répartition dépenses d'investissement 2017 (€)



Répartition recettes d'investissement 2017 (€)



Le budget Assainissement : en fonctionnement, il s'équilibre à 73 963 € et en investissement, à 139 422 €. La somme de 30 000 € a été prévue pour la réalisation des travaux de chemisage d'une partie du réseau en traversée de bourg.

Chauffage en panne à la Grange

Le mois de janvier nous a donné quelques « sueurs froides » avec la panne du chauffage central à la Grange, perturbant les diverses activités scolaires et associatives. Après quelques tâtonnements de plusieurs entreprises contactées, le problème du ventilateur était identifié mais encore fallait-il trouver l'équivalent pour le remplacer. Une société spécialisée, des Alpes Maritimes (SETEM), a finalement pu être trouvée et nous a fourni un nouveau ventilateur.

Un merci tout particulier à Didier, notre employé, qui a su l'adapter et le mettre en fonctionnement. La réparation a avoisiné les 1 900 €.

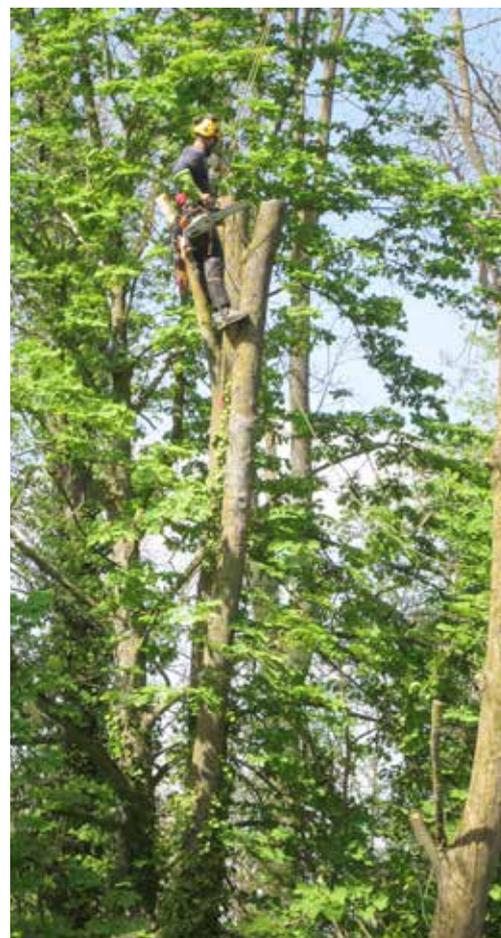


Nettoyage de printemps...

Diverses actions ont été menées en mars :

- Taille de plusieurs arbres de la commune par Didier et Frédy,
- Balayage des rues, avec l'intervention de l'entreprise ANS,
- Elimination des bois morts sur l'ensemble des grands arbres de la butte de l'église, sécurisant ainsi l'espace.

L'entreprise David a élagué et les employés de la commune ont débarrassé les coupes.





Les chantiers d'insertion rénovent porte de l'église et portails du cimetière

Comme chaque année, l'équipe des chantiers d'insertion financés par la Communauté de Communes a procédé à des travaux d'amélioration sur notre commune. Ils ont repris la peinture de la porte d'entrée de l'église et ont rénové les portails du cimetière qui étaient en très mauvais état.



Réfection appartement communal

Avant de le relouer, l'appartement du 22 bis Grande Rue nécessitait un sérieux toilettage même si l'isolation phonique avec le cabinet d'infirmières avait été réalisé par le locataire précédent. Peinture des plafonds et murs, petits travaux d'électricité et changement de 2 fenêtres ont été réalisés en régie et avec l'entreprise Bigay. L'ensemble des travaux s'est élevé à 3 130 € TTC.

L'église retrouve un toit propre



L'entreprise DAGOIS est intervenue mi-juin pour éliminer les herbes qui avaient poussé sur le toit en particulier autour du clocher. Les pigeons, même s'ils n'entrent plus dans le clocher, se perchent à l'extérieur et font des dégâts considérables. Quelques reprises de la couverture de la sacristie ont également été réalisées. Ces travaux ont totalisé 4 400 € TTC subventionnés à hauteur de 1 828 € par la DRAC. La non étanchéité des joints des pierres au-dessus de l'entrée avait été diagnostiquée. La société de rénovation du patrimoine, Jacquet, a procédé à la réparation. Elle s'engage à surveiller l'état des joints dans les mois qui viennent afin de s'assurer que ces travaux ont été efficaces.



Travaux sur des chemins

Début avril, agriculteurs riverains et employés communaux ont réalisé la réfection de 2 chemins : le Grippe et la Duline. Le premier était très fortement endommagé et, sur toute une partie, n'était pas empierré. Le travail, mené tambour battant pendant 3 jours, s'est bien déroulé. Une dizaine de camions de cailloux a tout de même été nécessaire !

Merci renouvelé aux bonnes volontés.



Assainissement – travaux sur réseau en traversée de bourg

Comme nous vous l'expliquions dans notre bulletin de janvier, nous nous sommes engagés à tenter de corriger l'arrivée d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement.

Le passage caméra a été réalisé fin mai par l'entreprise Dubost, dont nous attendons le rapport. L'analyse de ce dernier par la société E gis Eau nous guidera sur les travaux d'étanchéité à entreprendre pour lesquels un marché sera lancé auprès d'entreprises spécialisées dans le chemisage des canalisations.



Ecole communale



Le projet «lire et faire lire» a encore bien fonctionné, grâce à 5 bénévoles, pour le plus grand plaisir des élèves. Le concours «prix des incorruptibles» a permis de faire découvrir de très intéressants ouvrages de littérature jeunesse. Ces deux opérations qui apportent de réels bienfaits pour l'apprentissage de la langue seront reconduites à la prochaine rentrée.

Une rencontre intergénérationnelle a connu un grand succès et a été bénéfique aux petits et aux grands (voir article Club du 3^{ème} âge page 24).

La kermesse qui a suivi le spectacle des Taps a été une réussite. De nombreux parents se sont investis, tant pour la préparation que pour la tenue des stands. La météo clémente a fait le reste et les familles se sont attardées à la fête. Au final, un bénéfice de 650 € au profit de la Coopérative scolaire.

Les effectifs sont en hausse : 106 élèves fréquenteront notre école à la prochaine rentrée. L'équipe enseignante reste stable et les classes auront une répartition identique. Seule la classe de PS-MS sera allégée le matin. Un petit groupe de MS rejoindra les GS-CP.

Rythmes scolaires : pour l'année 2017-18, il a été décidé, de concert entre le Conseil d'École et la Mairie, de reconduire les rythmes scolaires actuels, à savoir, la semaine de 4,5 jours et la conduite d'activités périscolaires, 2 jours/semaine, les mardi et jeudi de 15h à 16h30.

Une réflexion sera menée en cours d'année pour 2018-19.

Pédagogie à pied... et sur internet

Le 3 juillet dernier, la gendarmerie de Gannat a validé l'obtention du permis piétons pour les classes de CE1-CE2 et celle du permis Internet pour les CM1-CM2. Autour de questionnaires, les enfants ont pris conscience des différents dangers auxquels ils peuvent être exposés et ont enregistré la bonne attitude à adopter. Les élèves se sont par ailleurs beaucoup intéressés au métier de gendarme et les questions ont fusé. Peut-être des vocations dans le futur ?



Le CCAS félicite les enfants qui partent au collège

Cette année, ce sont 8 CM2 qui ont reçu une carte cadeau dans un magasin de sports d'une valeur de 25 €. Tous étaient très contents et remercient l'équipe du CCAS. Bonnes vacances à tous et bonne rentrée en 6^{ème} !



L'année scolaire s'est terminée par des sorties scolaires bien méritées

Le mardi 4 juillet, notre classe de GS/CP est allée au Volcan de Lemptegy, près du Puy de Dôme, pour clôturer l'activité science-volcanisme travaillée en classe à Biozat.

Les enfants ont pu profiter d'un accueil et d'activités parfaitement adaptées à leur niveau et à leur âge. Une bien belle expérience que viennent donc de vivre nos « petits vulcanologues ».



Mardi 4 juillet, les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 se sont rendus au parc de Vulcania à l'occasion du voyage de fin d'année.

Les élèves de CE1-CE2 ont participé à un atelier pédagogique « Un volcan, comment ça marche ? » grâce auquel ils ont pu comprendre l'origine des phénomènes naturels (volcans, séismes) à travers des expériences « volcaniques ».

Les deux classes ont pu profiter d'une belle journée où rires, sensations et émotions étaient au rendez-vous !



Sortie des PS/MS: le jeudi 29 juin au centre équestre d'Ebreuil

Les enfants ont pratiqué 4 activités en ateliers, par groupe de 6 enfants accompagnés d'un parent d'élève :

- Découverte du centre équestre et jeu autour des objets liés à l'équitation
- Voltige dans le manège (encadrement par un diplômé d'Etat)
- Soins aux chevaux
- Promenade à poney (encadrement par un diplômé d'Etat)



Les enfants ont pique-niqué sur place et ont tous reçu un diplôme et une récompense à la fin de la journée. Même si la météo était mitigée, ils sont tous revenus enchantés.





L'Élevage de Clairbois

Marc Poussergue nous invite à découvrir son entreprise. Originaire de Saint-Amant Tallende, c'est à partir de l'âge de 16 ans qu'il découvre et se prend d'une véritable passion pour les chiens malgré certaines allergies. Il apprend alors le métier de toiletteur canin, puis comment gérer une pension pour nos animaux de compagnie et enfin l'élevage.

A cet âge, il disait déjà à sa maman : « *un jour tu verras j'aurai une propriété à la campagne avec mon élevage, ma pension et mon toiletteur !* » C'était son rêve. A 18 ans, il ouvre son salon de toiletteur qu'il garde pendant 2 ans puis le revend afin de réaliser son rêve.

C'est en venant à Biozat, acheter un chien, qu'il eut un véritable coup de cœur pour le cadre, l'emplacement et le potentiel de la propriété où il est installé actuellement. Après de longues discussions avec les anciens propriétaires qui souhaitaient vendre, il décide de réaliser son rêve et d'acheter l'élevage de Clairbois située 23 Rue de la Tour à Biozat.

En 1999, à tout juste 20 ans, il commence ses activités : élevage de petits chiens de compagnie, pension canine, toiletteur canin toutes races (bain, tonte, coupe ciseaux, épilation, coupe des griffes, etc...).

Malgré les nombreux aléas de la vie, l'élevage de Clairbois est toujours présent et en activité. Actuellement, les races de chiens ont quelque peu changé. Nous élevons du Berger Belge malinois, du Pinscher nain et proposons toujours le toiletteur et la pension canine. Quelques projets sont à l'étude mais pas encore finalisés. L'élevage est ouvert uniquement sur rendez-vous, toute l'année (fermé le mercredi après-midi).

Vous pouvez nous joindre au :

06 68 51 36 01 ou 06 84 97 64 09

Ou sur le fixe : 04 70 56 56 37



Gérard HUGUE : Un artiste à Biozat

Gérard est originaire de Calais dans le nord. Issu d'une famille modeste, il a été enseignant et plus précisément instituteur, préférant s'occuper des plus jeunes car dit-il « c'est à cette période de la vie que tout s'apprend et que tout se révèle ». Parallèlement à sa carrière professionnelle, il a toujours été au service des autres par du bénévolat. Il a notamment été Président de l'Office Communal de la Culture de Calais où il a créé les transports gratuits pour les écoles de la ville pour aller dans les différents musées de la commune. Il a aussi mis en place de nombreuses actions culturelles notamment à destination des jeunes et organisé des expositions.

Très jeune, il a été attiré par la poésie (il a eu des prix littéraires pour ses écrits) et la peinture. D'ailleurs, lors de ses études à l'Ecole Normale, il a été à l'origine d'un club de peinture. Déjà à cette époque, il exposait dans la région, à Lille, Boulogne, St-Omer, Le Touquet,...

En 1974 il achète, à Vicq, une maison de vacances qui lui permet d'apprécier la région. A son départ en retraite en 1992 il vend sa maison de Vicq pour acheter à Biozat. Bien sûr la peinture est toujours présente. Il installe un atelier et continue d'exposer dans de nombreuses galeries, à Vichy, Clermont-Fd, Néris, Murol, château d'Effiat mais aussi dans des collections privées et publics, mairies et chez des particuliers.

La peinture de Gérard est inspirée de l'impressionnisme, il recherche les effets de lumières naturelles et artificielles, tels que les levers et couchers de soleil, la neige, les reflets d'eau. Son type de peinture est axé sur les paysages, natures mortes, mais aussi sur les animaux. Le cadre familial est aussi une source d'inspiration. Il peint même à partir de photos de famille.

Tout au long de sa carrière de peintre, Gérard a peint plus de 700 tableaux qui se sont dispersés dans toute la France. Il en a même retrouvé un chez un brocanteur qui le vendait comme un tableau d'un maître lyonnais du XIXème, quelle reconnaissance !

Gérard est un artiste, autodidacte, avec un talent pur reconnu par les professionnels du milieu, mais c'est avant tout une personne simple, à l'écoute des autres et avec laquelle il fait bon vivre.



ASTIC'NET

Nous sommes allés à la rencontre de 2 Biozatoises qui ont décidé il y a quelques années de reprendre une activité qui leur tenait à coeur. En effet, depuis maintenant 3 ans, Katia et Stéphanie ont repris une entreprise Bellerivoise suite à un départ en retraite : la SARL ASTIC NET dont le siège social est à Biozat.

Celle-ci est composée de 5 employés : 2 à temps plein et 3 à temps partiel. Cette société est spécialisée dans le nettoyage et l'entretien de vitres, débarras, entretien de locaux, espaces verts et petit bricolage.

« Nous intervenons dans les usines, chez les professionnels pour l'entretien des bureaux, le nettoyage des ateliers, des sanitaires, mais aussi dans les immeubles comme par exemple le nettoyage des cages d'escaliers. Les agences immobilières nous sollicitent également pour la remise en état d'appartements afin de pouvoir les louer par la suite. Nous effectuons aussi la remise en état de magasins après travaux, nettoyage complet avant ouverture comme le magasin Action à Gannat » nous déclarent-elles.

Katia et Stéphanie proposent leurs services aussi pour le nettoyage de menuiseries, nettoyage de tenture, de vérandas aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels.

Astic Net débarrasse également vos encombrants et se propose pour les petits déménagements. Vous pouvez aussi faire appel à Astic Net pour vos travaux de petit bricolage tels que papiers peints, peintures, pose de carrelage ou encore petits travaux de plomberie ou d'électricité ou tout simplement pour un montage de meubles.

Dans un tout autre domaine, vous pouvez contacter Katia et Stéphanie pour la tonte, le désherbage et l'entretien des allées ou des cours.

En plus de la SARL Astic Net, ces 2 Biozatoises ont créé en parallèle la SAS NET PARTICULIER. Cette SAS permet aux particuliers de payer en chèques emplois services et d'obtenir une réduction d'impôts. Aujourd'hui, nos 2 entrepreneuses motivées sont heureuses d'être à la tête d'une entreprise dynamique et qui ne manque pas d'activité.

ASTIC NET SERVICES et NET PARTICULIER
4 Rue des Noyers - Les Cluzeaux

Tél : 06 88 17 08 91 / 04 70 32 62 73
E-mail : astinet@orange.fr



Le cabinet d'infirmières se renforce

Voilà presque 3 ans que notre commune dispose de ce service de proximité important et nous nous réjouissons de son bon fonctionnement. Petite interview de Sabrina et Florence récemment associées.

« Ma venue à Biozat était motivée par un retour aux sources , choix que je ne regrette pas » nous déclare Sabrina Dupré. « J'apprécie l'accueil chaleureux des Biozatois, le soutien de la Mairie et les bonnes relations avec le Club du 3^{ème} âge. Le cabinet se développe progressivement et je suis très heureuse de vous présenter aujourd'hui ma collègue Florence qui a accepté de s'installer à mes côtés depuis le 1er avril 2017. »

Florence Chassaing, originaire de la Saône et Loire et domiciliée à Chantelle, est une infirmière confirmée puisqu'après 5 années passées au CHU de Dijon au service réanimation, elle a œuvré 6 ans à l'hôpital de Vichy dans un service dit de roulement (accès à plusieurs services permettant de découvrir les variantes du métier selon la spécificité du service) dont le pôle métabolique et hémodialyse. En 2012, Florence choisit une autre approche du métier en entrant à l'EHPAD de Gannat où elle restera 2 ans dans les services Pivoine et Myosotis. Puis, en 2015, Florence assure des remplacements au cabinet d'infirmières libérales de Chantelle. En parallèle, à partir d'avril 2016, Florence débute les remplacements à Biozat.

En avril dernier, elle décide finalement de s'installer aux côtés de Sabrina. « J'aime le côté relationnel, travailler dans la douceur, prendre mon temps pour apporter une qualité de services aux personnes. C'est ce que me permet le métier d'infirmière libérale contrairement au rythme de l'hôpital. Nous oeuvrons sur Biozat et les communes voisines : Gannat, Cognat-Lyonne, Poézat et Effiat essentiellement. Être deux nous permet de mieux gérer notre planning et nous nous appuyons aussi sur Marjorie Leclere , qui assure nos remplacements.»

Signalons aussi que Sabrina Dupré fait partie du réseau diabète relevant de l'hôpital de Vichy et à ce titre, accompagne les patients (diabète de type 2) dans leur éducation thérapeutique.

Tél. 07 82 57 87 80

Le Voltigeur à l'honneur dans la Semaine de l'Allier

Le journal du 6 avril avait choisi de faire découvrir Biozat à ses lecteurs. Michelle, entourée de ses fidèles clients, s'est prêtée au jeu de l'interview (*que nous reprenons intégralement ci-dessous*). Toutes nos félicitations pour le service apporté, son dynamisme et son engagement à créer des relations de convivialité.

« En reprenant le Voltigeur, bar-tabac et multiservices en 2005, Michelle SIEKANIEK a réalisé son rêve d'enfant. Cadre chez Total pendant 25 ans, cette Puy-Dômoise était en charge de la production de différents produits. Depuis 12 ans, son commerce est ouvert tous les jours à partir de 6h30. Il ne faut pas croire qu'il y a personne à cette heure-là. Des clients passent chercher leur pain, des viennoiseries, des cigarettes avant d'aller travailler » sourit-elle, avant d'ajouter : mon magasin n'est jamais fermé, c'est le but des petits commerces. Quand je ne suis pas là, c'est mon salarié à temps partiel qui me remplace. La commerçante s'accorde une pause entre 12h30 et 16h pour rouvrir ensuite jusqu'à 19h. Le secret est aussi de faire évoluer son commerce. Michelle projette de proposer le loto (en attente à ce jour). »

Michelle sait aussi créer l'événement...



Le samedi 13 mai, la finale de la Champions Cup opposant l'ASM aux Saracens a donné l'occasion à Michelle d'organiser une rencontre amicale avec ses fidèles « supporters ». Belle soirée pour tous !

Le Voltigeur 46 Grande Rue - Michelle SIEKANIEK - 04 70 56 55 01

Animation communale

7 janvier - Vœux du maire et Accueil des nouveaux habitants

Rendez-vous traditionnel en début d'année permettant de dresser un rapide bilan de l'année écoulée et d'annoncer quelques orientations pour l'année nouvelle. Occasion aussi de faire connaissance avec les nouveaux Biozatois et de leur présenter les différents services disponibles sur la commune ainsi que les associations.





Chasse aux œufs – 17 avril

La 3^{ème} édition de la chasse aux œufs a connu, une fois de plus, un réel succès. 80 enfants se sont retrouvés pour chercher des œufs colorés, autour de l'église, dans l'herbe volontairement haute.

Une poule en chocolat a été distribuée à chaque participant et une petite collation, pour les petits comme pour les grands, a clôturé cette animation.



30 avril - Course cycliste

Quelques élus, appuyés par Guy Vigouroux, se sont mobilisés, le 30 avril dernier, pour sécuriser le passage dans Biozat de la ronde Limagne Sioule Bourbonnaise (ex-Ronde de Gannat) organisée par Bellerive Sports Cyclistes.

Une bonne centaine de coureurs se sont élancés pour une boucle de 88 km Gannat – Gannat, traversant 18 communes.

Merci aux bénévoles !



1^{er} mai – Repas CCAS

Traditionnellement, le repas du 1^{er} mai, offert par le CCAS et le Comité des Fêtes aux « anciens » de la commune, a réuni une centaine de Biozatois et Biozatoises.

Merci aux personnes qui sont allées cueillir du muguet afin que chacun des participants puisse repartir avec son brin porte bonheur.

Le Duo Isabelle et Guy a animé, comme l'an dernier, avec succès cette belle journée.



28 juin – WDS mis à l'honneur

L'association de danse country WDS a dignement représenté Biozat aux championnats de France dans la catégorie Show à Issoudun en ramenant le titre de champion de France.

En cet honneur, la municipalité a organisé un apéritif dînatoire rassemblant élus et adhérents de l'association.

Encore bravo !

Section Théâtre des 3 Roues



La troupe a joué cette saison une pièce de Marc Camoletti : « *Sexe et jalousie* ». Cette comédie dynamique et très rythmée a connu un grand succès. La saison 2016/2017 a été bien remplie puisque la troupe a donné 38 représentations dans l'Allier et le Puy de dôme. Elle a également participé au festival de Courpière où elle a reçu le prix du public.

La saison terminée, la troupe est en pleine lecture pour choisir le texte de la prochaine comédie. Les répétitions débuteront fin août. La première représentation aura lieu le 20 octobre 2017 à Artonne. La saison se terminera début mai à Biozat lors du 10^{ème} Festi'théâtre. La nouvelle pièce sera présentée à Biozat le Dimanche 5 novembre 2017 à la Grange.

9^{ème} Festi'théâtre très réussi

Le dimanche soir 14 mai 2017, le rideau est tombé sur le Festi'théâtre. Débuté le mardi soir, la 9^{ème} édition a été la meilleure depuis la création du festival car, durant six jours, le festi'théâtre a fait le bonheur de près de 1200 personnes grâce à une programmation de très grande qualité et par la diversité de ses représentations.

Les six comédies, agréables et accessibles à tous, ont ravi un public conquis par la justesse du jeu théâtral et les dialogues. Le festival a été aussi un lieu d'échanges et de rencontres entre troupes, comédiens et public. De très nombreux biozatois et biozatoises sont venus, tout au long de la semaine, partager ces bons moments de convivialité. Le cru 2017 aura donc été un vrai succès. Merci également à nos nombreux sponsors qui contribuent au bon déroulement de notre manifestation.

En regard de ce succès, pour la 10^{ème} édition, les organisateurs ont décidé d'étoffer la programmation avec 10 troupes sur 10 jours : 10 comédies pour rire du 4 au 13 mai 2018. Nous espérons vous retrouver encore très nombreux pour cette grande fête théâtrale !

Dès le mois de septembre vous pourrez retrouver toutes les informations sur la nouvelle saison des 3 Roues et sur le Festi'théâtre 2018 sur : www.theatredes3roues.fr



Le Petit Théâtre d'à Côté
VARENNES SUR ALLIER
« *Un toit pour toi* » de Viviane Tardivel



La Compagnie Déraillé
SAINT GERMAIN DES FOSSÉS
« *La Bonne Adresse* » de Marc Camoletti



Zygom'art Théâtre
CREUZIER LE VIEUX
« *Ca sent le sapin* » Franck Didier/Thierry François



La Mongolfière
BEAULON
« *Toc toc* » de Laurent Baffie



La Troupe du Foyer Rural - LES ANCIZES
« *La Pierre de Temps* » de Christian Rossignol



Théâtre des 3 Roues - BIOZAT
« *Sexe et Jalousie* » de Marc Camoletti





Section Théâtre Enfants

Encore une saison très riche. Des plus petits jusqu'aux ados, tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour les soirées des 19 et 25 mars.

Beaucoup de répétitions et d'engagement de la part de nombreux bénévoles sans oublier les artistes des décors. Les Bodin's biozatois, en devant de rideau (Ludo et Julien), ont aussi largement conquis le public. Bref, de belles soirées et les nombreux spectateurs ont su reconnaître le travail et n'ont pas ménagé leurs applaudissements.

Un mois plus tard, l'horreur venait malheureusement effacer ces moments de joie en emportant trois étoiles... Un clin d'œil particulier à notre petite artiste en herbe... qui promettait beaucoup.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04 70 32 12 89 ou au 06 63 95 13 69

Section Gym-Zumba

La saison de la gym et la zumba s'achève avec un bilan positif, avec 44 adhérentes cette année même si nous remarquons une baisse de fréquentation au cours de gym le lundi. Malgré tout, les cours de zumba et de gym seniors restent un point fort de notre section.



Cependant, il est difficile de finir cette saison avec la disparition tragique de Séverine Lafay et de sa fille Angèle. Mes pensées vont vers elles...

Séverine avait rejoint la section gym en 2009 et s'occupait de la trésorerie depuis 2013. Son rire et sa joie de vivre me manqueront énormément.

Magali Arnaud, Présidente de la section



Comité des fêtes

Nous avons été heureux de vous accueillir le 1^{er} week-end d'avril pour notre soirée des années 80 qui est toujours placée sous le signe de la joie et de la bonne humeur. Cette année encore une grande partie des convives est venue déguisée. Cela permet d'agrémenter la soirée avec quelques surprises. Tout le monde s'est très bien amusé. Le Disc Jockey a été apprécié. Toutes ces chansons nous replongent dans la nostalgie de notre enfance. La soirée s'est terminée comme chaque année très tard dans la nuit.



A suivi le repas des aînés, le 1^{er} mai. Nous avons accompagné la municipalité pour cette journée souvenir. Le crémant, l'eau pétillante et le champagne sont notre petite contribution à cette belle journée. Le repas comme à son habitude est toujours exceptionnel et de grande qualité. L'ensemble de nos séniors ont apprécié ce moment particulier.

Même si le temps gris et maussade de ce 1^{er} week-end de juillet a entraîné l'absence de quelques exposants, la 16^{ème} brocante a connu une belle affluence. Les visiteurs et acheteurs étaient au rendez-vous et tout le monde est parti plutôt content de sa journée. Nous avons même eu du mal à satisfaire la demande tant en andouillettes-frites qu'en crêpes, toujours très appréciées. A l'année prochaine !

Nous remercions l'ensemble des membres du Comité des Fêtes ainsi que toutes les associations et l'équipe municipale qui cette année encore nous permet de pérenniser cette belle aventure festive.

Contacts : Président : Christophe GUILLOTON 06 17 94 44 77 - Trésorière : Manuela CONSTANT - Secrétaire : Magali ARNAUD
www.cdf-biozat.fr / contact@cdf-biozat.fr

BIOZAT Tennis de Table saison 2016- 2017

BIOZAT Tennis de Table accueille chaque année une trentaine de joueurs, de 10 à plus de 70 ans... 3 équipes sont engagées en championnat FFTT. Activité ludique qui allie : Physique, Mental, Adresse, Concentration, Tactique...

Notre club vous accueille ! En loisir ou compétition, convivialité assurée. Les entraînements adultes sont animés par Jean-Baptiste et David s'occupe des débutants.

Le club remercie tous ses joueurs, bénévoles, entraîneurs et indispensables organisateurs. Nous remercions la mairie pour la mise à disposition des salles ainsi que nos partenaires et sponsors.



Saison difficile ! Biozat-TT1 descend en Pré-Régionale (2 joueurs indisponibles)

Venez pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition. Entraînements à la Grange à 18h : mardi, mercredi et jeudi.
Pour tout renseignement : 04 70 90 52 45 ou consulter le site www.biozat-tt.fr



Biozat TT2 termine 2^{ème} en D1 et accède à la Prérégionale en septembre



L'équipe Biozat TT3 termine à la 6^{ème} place en D2



Entraînement des jeunes et débutants, animé par David le mercredi à 18h



Anciens Combattants

Deux porte-drapeaux CATM Biozat-Charmes mis à l'honneur

Le 6 juin dernier, près de 150 drapeaux ont flotté sur Gannat. Il s'agissait du 3^{ème} rassemblement départemental des porte-drapeaux.

Profitant de cet événement, la section de Biozat – Charmes a souhaité honorer deux de ses membres : Guy Dubessay et Roland Nivet se sont ainsi vu remettre des mains de Mme le Maire de Gannat la médaille de porte-drapeaux. « Le porte-drapeau, par tous les temps, se doit de ne jamais quitter son drapeau » déclare Jean-Pierre Laurent, Président de la section, « cette reconnaissance est tout à fait méritée ».



En dépit d'une météo maussade, la cérémonie du 8 mai a connu une bonne participation. Les Jeunes Sapeurs Pompiers de Gannat et leurs familles nous ont assuré de leur présence.

Merci également aux sapeurs-pompiers de Biozat qui accompagnent toujours nos manifestations.



Société de chasse. La période est creuse pour la société de chasse qui attend l'ouverture. Il semble que la reproduction des lièvres ait bien fonctionné, de nombreux sujets ayant été remarqués par les agriculteurs ce printemps. En attendant, la société s'occupe des prédateurs et en particulier des renards qui ont encore visité des poulaillers les temps derniers.

Le 25 juin, les fusils étaient abandonnés pour des activités plus festives puisque c'était le traditionnel méchoui de la société. Au menu : pâté de chevreuil et sanglier à la broche. Un grand beau temps a permis que la journée soit très agréable et se termine comme à l'habitude par une petite pétanque.

L'association WEST DANCE STORY, animée par Martine Nageotte, représente la commune de Biozat dans le département et même au delà.



Après s'être brillamment qualifiés pour la finale des Masters Teams de danse Country à ISSOUDUN, dans la catégorie « Show », les 20 danseurs et leur coach ont ramené le titre de champion de France dans la commune avec un score de 79,6 sur 100, note qui n'avait jamais été obtenue à ce niveau.

Notre jeune Lucie, âgée de 15 ans, en a profité pour présenter sa première chorégraphie écrite pour l'occasion. Bravo à tous les danseurs pour avoir participé à cette aventure.

En décembre a eu lieu le bal de l'après midi avec une très grosse participation de personnes du département et des environs puis en mai dernier avec encore une belle réussite et la « popote des Suricates » qui a ravi une centaine de personnes. Nous remercions le théâtre enfants et le comité des fêtes pour leur aimable participation.

Le groupe de démo pour sa part participe à différents événements, repas des anciens à Saulcet, repas du judo club de Saint-Germain des Fossés ou bien encore animation à la maison de retraite d'Effiat. Cette fin d'année et pour changer ses habitudes, l'association organise pour ses adhérents un Pique nique au plan d'eau de Trezelle.

Les cours ont toujours lieu aux mêmes horaires :
Mardi à 19h30 salle préfa ; Mercredi 20h30 à la grange et Jeudi à 20h00 salle préfa .



Cette saison 2016-2017 a été affectée par la disparition de deux des leurs, René et Alice laissent un grand vide au sein de l'association.



Alice



René

René était adhérent depuis 5 ans et aimait énormément l'ambiance. Danser était pour lui sa thérapie. Il nous a malheureusement quittés en décembre dernier. Arlette, son épouse, continue de danser comme il le souhaitait. « Stealing The Best », une danse que René aimait beaucoup, sera désormais le symbole à WDS.

Alice, disparue tragiquement en avril, dansait depuis 3 ans et demi. Julien, son mari, expliquait qu'elle aimait « taper la godasse » avec ses suricates. Sa bonne humeur se ressentait à chaque cours et son rire résonnait à la salle communale. Elle souhaitait nous accompagner pour un festival à Châteauroux au mois de septembre.

Nous honorerons son vœu en réalisant les danses qu'elle aimait. Elles seront aussi le symbole à WDS. Nous transmettons notre soutien à Julien, Alexia et Valentine.

Club du 3^{ème} âge



Concours de belote : Toujours autant de succès lors du concours de belote du 23 février dernier. 112 doublettes se sont retrouvées pour jouer dans une très bonne ambiance. Les gâteaux faits maison ont régalé bien des beloteurs. Le 1er prix, un jambon sec, a été remporté par Michelle et Robert de Creuzier le Vieux.

Repas annuel : Plus de 70 personnes se sont retrouvées au « Cinq Mars » à Effiat, le 18 mars dernier pour un moment de convivialité très apprécié de tout le monde.

Intergénération : Suite à un projet scolaire, une rencontre intergénérationnelle a eu lieu le vendredi 31 mars après midi à l'école de Biozat entre 18 personnes du Club du 3^{ème} âge et les classes de CE1 et CE2. De nombreuses photos datant de la première partie du 20^{ème} siècle, ont été prêtées afin que les enfants puissent voir les anciens à l'école. Nombreuses furent les questions et un véritable échange a eu lieu entre ces 2 générations dont l'écart d'âge était d'environ 60 à 70 ans. un goûter a clôturé cet après midi apprécié de tous.

Voyage croisière sur le Rhône : Le 23 juin nous a fait découvrir les rives magnifiques de la Saône tout au long de l'après-midi. Un déjeuner raffiné et copieux nous a été servi lors de cette balade. Heureusement que la climatisation existe car la canicule était au rendez-vous. Impossible de se promener dans Neuville sur Saône sous un soleil de plomb ! Même si la majorité a préféré rester au frais sur le bateau en se désaltérant, quelques courageux ont eu le plaisir de découvrir l'église de Neuville. Retour vers Biozat avec la pause casse-croûte habituelle avant que chacun regagne son domicile.



Deux associations biozatoises encore méconnues

L'association «Les beaux jours de Vichy» a été créée en 2015 par des membres de la famille de David Astié, résidant à Martinges.

Le siège et la boîte aux lettres de l'association sont d'ailleurs à Martinges. Cette association regroupe des bénévoles de toute la France, passionnés par les costumes et les coutumes des années 1860. Ils participent chaque année à l'animation des Fêtes Napoléon III de Vichy. En 2016, ils ont participé à une reconstitution historique à Vannes et animé la fête patronale à Biozat. Chaque membre de l'association crée son costume et le fait évoluer grâce à ses recherches sur la mode de l'époque. Tous ces bénévoles de tous âges sont toujours heureux d'animer en costumes les fêtes et manifestations en tout genre.



« Souda Auvernhat » est une association loi 1901 dont le siège est à Biozat, au 16 rue de la mare chez David Astié. David en est le Président. L'association a déjà 18 ans d'existence et est composée d'une trentaine de membres.

Elle propose d'animer des fêtes médiévales mais réalise aussi des animations gratuites pour les écoles (une par an). La troupe de « Soudards » vous fait revivre les us et coutumes d'un campement de la fin du 13^{ème} siècle. Des combats sont également organisés. Les enfants peuvent y participer de manière ludique. Le campement peut comporter jusqu'à une vingtaine de tentes. Toutes ces activités sont proposées dans un esprit convivial qui vous transportera vers une autre époque afin de vous faire partager cette période passionnante qu'est l'âge d'or de la féodalité. L'association présente 5 à 7 spectacles par an en participant notamment aux fêtes médiévales de Murol (26 et 27/05) et à celles de Tallende (24 et 25/06). **Vous pourrez retrouver toutes les infos sur l'association sur le site : www.souda-auvernhat.fr**



Le nouveau Conseil Communautaire a été installé le 12 janvier. Il compte 88 délégués représentant 61 communes.

Biozat dispose d'un délégué titulaire (Noëlle Seguin) et d'un délégué suppléant (Philippe Gerbe). Un groupe de 15 vice-présidents compose l'Exécutif. Ces derniers appartiennent aux communes de Bellenaves, Biozat, Brout-Vernet, Chantelle, Fleuriel, Gannat, Ebreuil, Jenzat, Louchy-Montfand, Naves, Paray-sous-Briailles, Saint-Bonnet de Rochefort, Saint-Germain de Salles et Saint-Pourçain sur Sioule (2). Chaque vice-président est en charge d'une thématique et travaille en relation avec le référent salarié et les autres élus communautaires membres de la commission s'y rapportant. Cet engagement se traduit par de nombreuses réunions de travail et une réunion quasi hebdomadaire de l'Exécutif.

Comme nous vous l'avons expliqué dans notre précédent bulletin, la compétence urbanisme a été transférée à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier dernier. Le passage en fiscalité professionnelle unique a aussi été entériné à cette même date.

De plus, la fusion des 3 EPCI a permis au nouvel ensemble intercommunal de bénéficier, dès 2017, d'un reversement très important du fonds de péréquation intercommunale (FPIC).

Le solde du FPIC 2017 pour l'ensemble intercommunal s'affiche à 953 179 € contre 367 821 € auparavant pour les 3 COM COM en cumulé. Notre commune est également légèrement gagnante sur ce tableau, puisque le solde s'affiche à 18 344 € pour 2017 contre 14 807 € en 2016.

Au fur et à mesure des décisions prises, sur de nouveaux services aux usagers notamment, nous vous tiendrons informés via notre bulletin ou notre site internet. Le site de la nouvelle communauté de communes est en cours de construction.

Côté animations, cet été, nous aurons le plaisir d'accueillir en notre église, le vendredi 21 juillet à 20h, un quintette à vent de renommée internationale : le Concert Impromptu. Réservations auprès de l'Office de Tourisme au 04 70 45 32 73.

Enfin, durant cet été et automne, la communauté de communes viendra au devant des élus municipaux de toutes les communes pour une présentation de son périmètre et de ses compétences.



Etat civil - JANVIER À JUILLET 2017

NAISSANCES

Cléo RIGAUDIAS 16 avril
César BEAUVAIS 11 mai

MARIAGES

David NAKACHE & Marie-Laure DAMET ... 14 février
Dominique BERU & Mélanie COUPET 22 avril
Daniel MULLER & Gaëlle HERVIEU 6 mai

DÉCÈS

Jean QUENTIN 15 janvier
Georges CHABRIER 21 janvier
Raymond RIGAUDIAS 28 février
Gilbert MATHIEU 1^{er} mars
Angèle LAFAY 20 avril
Séverine LAFAY née RANC 20 avril
Alice FAUCHERE née LECROQ 20 avril
Charles GENE BRIER 25 avril
Denise RIGAUDIAS née MOREL 22 mai

Numéros utiles

Eau (SIVOM Sioule & Bouble) 04 70 90 02 89
Dépannage Electricité 09 72 67 50 03
ERDF 7j/7 et 24h/24
Dépannage téléphone 3900
ORANGE 7j/7 et 24h/24
Ordures ménagères 04 70 45 51 67
SICTOM Sud-Allier
Communauté de Communes 04 70 90 10 38
Trésorerie de Gannat 04 70 90 02 36
Ecole de Biozat 04 70 56 51 29
SAMU 15
Pompiers 18
Cabinet infirmière Biozat 07 82 57 87 80
Police 17
Gendarmerie 04 70 90 87 09
Pharmacie de garde 3915
Centre Hospitalier de Vichy 04 70 97 33 33
Disparition d'un enfant 116 000
Enfance maltraitée 119
Centre anti-poison 04 72 11 69 11



Bulletin Municipal

n° 29 - Juillet 2017



Tableau de Gérard HUGUE - *Château de Biozat*